

Il analyse d'abord les troubles fonctionnels qui peuvent se présenter : Modifications du *facies*, de l'*habitus* extérieur, de l'*état général* ; troubles de la mécanique respiratoire (*dyspnée*) ; douleur thoracique (*point de côté*), *toux*, enfin *expectoration*. L'*hémoptysie*, par suite de son importance sémiologique, a été décrite à part.

Il recherche ensuite les signes physiques que l'exploration de l'appareil respiratoire peut révéler. Pour les apprécier, cinq méthodes principales se présentent un mutuel secours. L'*inspection*, la *mensuration*, la *palpation*, la *percussion* et l'*auscultation*.

A ces méthodes viennent s'en ajouter qui sont capables d'apporter, dans certains cas, un complément très utile au diagnostic. Celles que nous étudions sont : la *spirométrie*, la *pneumométrie*, la *stéthographie*, la *radioscopie* et la *radiographie*, enfin les *punctions exploratrices*.

Nouveaux éléments d'Ophtalmologie, par H. TRUC, Professeur de Clinique ophtalmologique à la Faculté de Montpellier, E. VALUDE, Médecin de la Clinique ophtalmologique nationale des Quinze-Vingts et H. FRENKEL, Professeur agrégé, Chargé du Cours de Clinique ophtalmologique à la Faculté de Toulouse. Deuxième édition complètement transformée et considérablement augmentée. Avec 282 figures dans le texte et 15 planches en couleurs. Broché, 24 fr. ; net 21 fr. 50 ; Relié toile 26 fr. ; net 23 fr. 50. Chez A. Maloine, éditeur, 25, 27, rue de l'Ecole de Médecine, Paris.

Les *Nouveaux Eléments d'Ophtalmologie* représentent moins un véritable traité qu'un livre de premier enseignement, et aussi dirions-nous volontiers, de renseignements, où le praticien général ainsi que l'oculiste trouveront tout ce qu'ils désirent savoir.

L'anatomie, la physiologie, l'examen de l'œil, la réfraction, l'ophtalmoscopie, la pathologie générale et spéciale, la thérapeutique et la chirurgie de l'œil forment nécessairement autant de parties distinctes, mais, de plus, la sémiologie des symptômes, les rapports des affections oculaires avec les maladies générales, occupent une très large place dans ce traité. Il en est de même des applications à l'hygiène, à la médecine légale, aux écoles, aux professions, à l'armée et à la marine, aux chemins de fer.